



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
M.R.C. DE MASKINONGÉ

**DISCOURS D'INTRODUCTION AU BUDGET 2022
DE LA MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE
PAR LE MAIRE, MONSIEUR PAUL CARBONNEAU**

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec plaisir que je vous informe que le conseil municipal a adopté, à la séance extraordinaire du 13 décembre 2021, le budget pour l'année 2022.

Le budget 2022 atteint 16 670 858 \$, soit une augmentation de 729 564 \$ représentant 4,4 %.

Les principaux faits saillants sont :

- une diminution du taux de la taxe foncière générale pour le secteur résidentiel à 0,6095 \$ du 100 \$ d'évaluation;
- une diminution du taux de taxe pour les immeubles non résidentiels à 0,8211 \$ par 100 \$ d'évaluation selon les pourcentages applicables;
- une diminution du taux particulier de la taxe foncière pour tous les immeubles agricoles enregistrés (E.A.E.) à 0,51 \$ du CENT DOLLARS D'ÉVALUATION de la valeur portée au rôle d'évaluation pour cette catégorie.

VARIATIONS BUDGÉTAIRES

REVENUS 2021

Taxes foncières	2 586 535 \$
Taxes services municipaux.....	1 705 108 \$
Compensations	21 400 \$
Sources locales.....	22 300 \$
Autres revenus (amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	166 700 \$
Transferts inconditionnels	76 840 \$
Transferts conditionnels (diverses subventions, redevances, taxes d'accise).....	1 728 515 \$
Affectations (surplus, financement long terme, réserve)	9 097 310 \$
Ventes terrains	300 000 \$
Amortissement	966 150 \$



DÉPENSES 2021

Administration générale	987 266 \$
Sécurité publique (Police, incendie, autres)	560 096 \$
Transport (Travaux de voirie, enlèvement de la neige, autres)	1 748 944 \$
Aqueduc (Entretien réseau d'eau, quote-part Régie d'aqueduc de Grand Pré)	1 084 442 \$
Égout (Travaux & entretien usine d'épuration des eaux usées, autres)	1 964 160 \$
Hygiène du milieu (Enlèvement et enfouissement des ordures et matières recyclables)	351 515 \$
Urbanisme (OMH, quote-part MRC aménagement – développement industriel)	146 595 \$
Loisirs & culture (Service récréatif, bibliothèque, infrastructures sportives, autres)	376 149 \$
Dettes à long terme (Capital et intérêts)	618 131 \$
Remboursement fonds de roulement	21 560 \$
Immobilisations 2020	8 812 000 \$

Conformément à la loi 122, la liste de tous les contrats, comportant une dépense de plus de 2 000 \$ passés au cours de l'exercice 2021 avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$, a été déposée sur le site web de la Municipalité d'Yamachiche. De plus, la rémunération des élus pour l'année 2022 sera également accessible sur le site web de la Municipalité.

BILAN DE L'ANNÉE 2021

- Renouvellement d'une partie de la conduite d'aqueduc sur la rue Sainte-Anne, 179 675 \$;
- Réfection de pavage pour le chemin de la Grande-Rivière Sud sur 8,1 km, 1 749 139 \$, l'octroi d'aide financière de 1 301 437 \$;
- Réseau d'égout sur la rue Sainte-Victoire pour la séparation du réseau d'égout unitaire en sanitaire et pluvial sur 260 mètres, 712 387 \$, l'octroi d'une aide financière de 442 000 \$.

ORIENTATIONS POUR 2022

Beaucoup de projets à venir également pour l'année 2022 :

- Développement domiciliaire Terrasses Sainte-Anne III : En attente de l'autorisation du MDDELCC, 3 300 000 \$;
- Divers projets selon l'acceptation de l'aide financière du gouvernement provincial :
- Mise à niveau des étangs pour augmenter la capacité des traitements, 1 509 867 \$;
- Programme TECQ pour le poste de pompage sur la rue Sainte-Anne, 85 000 \$;
- Terrain de soccer, 421 906 \$;
- Ponceau sur le chemin des Acadiens et le chemin de la Rivière-du-Loup, 80 000 \$.



LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le règlement numéro 364 établit la rémunération et les allocations de dépenses des membres du conseil municipal pour 2021. Sur une base annuelle, le maire recevra, en 2022, une rémunération totale de 15 660 \$ et les conseillers recevront une rémunération totale de 5 220 \$. Ces sommes incluent une allocation de dépenses non imposable fixée par la loi. De plus, les membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU) encaisseront 50 \$ par présence à une réunion dûment convoquée. Le délégué à la Régie d'aqueduc de Grand Pré recevra 71,34 \$ par réunion. Comme membre du conseil de la MRC, le maire de la municipalité d'Yamachiche percevra de la MRC pour ses présences au conseil des maires 7 955.88 \$.

CONCLUSION

L'année 2021 est derrière nous et l'avenir nous semble réjouissante comparativement aux trois dernières années.

Même si nous savons tous que le prix des matériaux et de la main d'œuvre a monté en flèche, nous devrions quand même réaliser certains travaux sur notre territoire tels que :

- Les travaux pour l'augmentation de la capacité de nos étangs aérés devraient commencer cet été, comme les coûts ont augmenté, il a fallu retourner en appel d'offres cette année.
- Le changement de la conduite d'eau dont les travaux ont commencé l'an dernier sera terminé dans le secteur Sainte-Anne Ouest.
- L'installation des nouveaux terrains de soccer avec ses aménagements sera faite sur le boulevard Duchesne avec l'aide de nos partenaires. (voisin du BMR).
- Bouclage de notre réseau d'eau par le chemin des Petites-Terres, cela nous assurera une sécurité dans notre déserte en eau.
- Terminer possiblement les travaux du réseau pluvial dans le secteur Jean-Baptiste-Gélineault.
- Si aucune contrainte ne nous freine, d'autres travaux se réaliseront au cours de l'année.

Le volet loisirs et culture est toujours important pour nous, cette année il y aura deux spectacles extérieurs, le Marché public, la journée familiale, notre bibliothèque qui est constamment renouvelée par des nouvelles parutions et notre site Web qui sera refait de fond en comble.

La déserte d'Internet haute vitesse pour tous nos secteurs est prévue à l'automne par le fournisseur Cooptel qui a eu le mandat du gouvernement, cela est vraiment une bonne nouvelle. Malheureusement, la faillite de Maskicom a fait perdre beaucoup de temps pour les travaux d'installations.

À Yamachiche nous avons un conseil municipal qui est à l'écoute des citoyennes et citoyens et prend des décisions qui sont toujours dans l'intérêt des contribuables pour le développement de notre municipalité.



Je tiens à remercier nos bénévoles du Service récréatif et sportif d'Yamachiche (SRSY) qui ont fait un excellent travail durant plusieurs années, merci beaucoup. Pour la suite ce sera directement la Municipalité qui prendra en charge les loisirs et aucun bris de services ne sera effectué pour nos citoyens.

Merci à nos bénévoles de tous les organismes qui effectuent un travail remarquable afin d'aider les gens de chez nous.

Merci à nos pompiers qui sont toujours présents quand nous avons besoin d'eux pour différentes urgences.

Merci à la direction générale qui a mis tout en œuvre pour sécuriser nos employés ainsi que nos visiteurs, afin de minimiser le risque de propagation de ce virus tout en continuant de donner un excellent service à la clientèle.

Merci aux employés municipaux qui beaux temps mauvais temps, ont su adapter leur façon de travailler à la réalité d'aujourd'hui.

Merci à vous tous d'enrichir notre municipalité par vos commentaires positifs et vos actions.

Paul Carbonneau
Maire